

Le journal Libération et des avocats de gauche lancent une chasse à l'homme contre un magistrat jugé « trop sévère » (MàJ : il est provisoirement s...

Article rédigé par *Fdesouche*, le 22 juin 2023

Source [Fdesouche] : En cause : une sévérité répressive sans commune mesure couplée à des incidents professionnels et déontologiques signalés à de nombreuses reprises par des avocats, mais aussi des magistrats. Mardi 20 juin, Tony Skurtys a été «provisoirement déchargé de ses fonctions» de président d'audience au sein du pôle de l'urgence pénale par une ordonnance du Président du tribunal de Paris, Stéphane Noël, d'après des sources concordantes interrogées par CheckNews.

Le document, que CheckNews a pu consulter, est clair : «Dans l'intérêt d'une bonne administration de la justice et du bon fonctionnement de la 23e chambre correctionnelle, Monsieur Tony Skurtys, vice-président, est provisoirement déchargé de ses fonctions.» Comprendre : le magistrat controversé ne présidera plus les comparutions immédiates de la plus grande machine judiciaire de France. «Le fait qu'un magistrat soit déchargé de son service car il dysfonctionne gravement est ce que les justiciables peuvent attendre de l'institution, mais cela se fait normalement au terme d'une procédure disciplinaire qui permet de constater des manquements déontologiques», réagit un magistrat préférant garder l'anonymat. Selon les informations obtenues par CheckNews, le Conseil supérieur de la magistrature, instance disciplinaire de la profession, n'a fait, à ce jour, l'objet d'aucune saisine concernant le juge.

[Lire la suite](#)

22/06/2023 01:00